

# SERCHES

## Le Renard Enchanté

N°31  
Janvier  
2021



Bulletin municipal annuel

# Sommaire

Edito et vœux du maire.....	P3
Présentation du conseil municipal.....	P4
Votre Action Sociale.....	P5-6
Agenda et calendriers ramassage des ordures.....	P8-14
Guide des tris.....	P15
Urbanisme.....	P16
Informations pratiques et services.....	P17
Vos associations.....	P18
Vivre ensemble.....	P19
Recensement municipal.....	P20-21
Covid.....	P22
Feuille de notes.....	P23
Urgences & Numéros utiles.....	P24

## MAIRIE DE SERCHES

7 Rue Principale, 02220 Serches

Tél. : 03 23 72 47 77

Courriel : [mairie.serches@sfr.fr](mailto:mairie.serches@sfr.fr)

Site : [www.serches.fr](http://www.serches.fr)



**COMMUNE DE SERCHES**

Département de l'Aisne

## Le Renard Enchanté

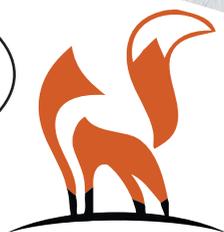
Directeur de publication : Loïc Lalys - Crédit photos : Patrick Tassin, Loïc Lalys  
Tirage : 150 exemplaires - Conception et impression : IVV - Yannick Cousinet



Renards, Renardes,  
J'ai le plaisir de vous présenter en cet an  
2021 mon nouveau partenaire pour l'image  
de notre commune.

Je suis ravi d'être en si belle compagnie.

*Le Goupil*



# Edito et vœux du maire

Chères Serchoises, Chers Serchois,

En ce début d'année 2021, l'ensemble des membres du Conseil Municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année ! Traditionnellement, parmi tous les vœux, la santé y figure de façon assez classique. Aujourd'hui, après une année 2020 si particulière qui aura vu s'enchaîner des périodes de flambée épidémique et de confinement, des moments de doutes et d'espoirs, la maladie, la souffrance et parfois le deuil, ces vœux de bonne santé pour la nouvelle année n'auront jamais pris autant de sens et d'importance. Aussi m'autofélicitez-vous à vous présenter vivement tous mes vœux de bonne santé dans les mois qui viennent pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le contexte sanitaire reste aujourd'hui encore et toujours plus préoccupant. Nous devons tous redoubler de vigilance et nous ne pourrons malheureusement pas nous réunir à l'occasion de la cérémonie des vœux qui devait être organisée cette année. Cette annulation vient s'ajouter à celle des manifestations prévues depuis l'été dernier. Cependant, gardons l'espoir de nous retrouver pour de prochains événements et en attendant, nous restons tous à votre disposition et essayons de nous adapter à cette situation de distanciation et de confinement en combattant le repli et l'exclusion. Nous avons déjà œuvré en ce sens en nous rendant à votre domicile pour offrir le cadeau de fin d'année aux enfants et adolescents de la commune, pour le colis des aînés ou encore dernièrement pour la galette des rois individuelle offerte aux séniors à défaut de la traditionnelle galette à partager que nous devions organiser. Nous continuerons ainsi et nous comptons sur vous pour toutes les propositions qui pourraient aller dans l'amélioration du bien vivre ensemble, a fortiori dans ces temps particulièrement troublés.

Comme vous nous l'avez demandé à l'occasion de la dernière campagne électorale, nous vous proposons aujourd'hui une nouvelle édition, en version papier, du « Renard enchanté ». Le premier numéro date de 1991 et trente ans après pour le n°31, le renard enchanté se met sur son trente-et-un ! Celui-ci a été profondément remanié et sera amélioré au fur et à mesure pour répondre à vos observations et à vos besoins. Avec lui, arrive également une identité visuelle pour notre commune qui entrera dans la communication officielle, signant également le déploiement de nouveaux outils de communications papier et numérique que vous découvrirez prochainement. Cet axe de la communication est l'un des nombreux chantiers que nous avons entrepris depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal en Juillet dernier, au même titre que les affaires scolaires, les travaux communaux, la solidarité, entre autres. Pour nous aider dans nos réalisations, votre aide reste toujours la bienvenue que ce soit par vos idées et par vos participations aux commissions. Vous pouvez également nous faire part de vos remarques et de vos réflexions dans l'espace qui vous est réservé en page 21 à la suite des renseignements que nous attendons de vous, pour mieux vous connaître et mieux vous servir. Ceci constitue une des premières étapes de démocratie participative que nous vous proposons et qui, avec les autres moments de convivialité mis en place dans des temps plus favorables, permettront de renouer avec ce lien social qui nous fait tant défaut actuellement.

Je vous souhaite le meilleur pour 2021. Restons confiants en l'avenir. Prenez soin de vous et de vos proches. Bien fidèlement.

Loïc LALYS  
Maire de Serches



# Présentation du conseil municipal

L'actuel Conseil Municipal a été installé le **03 juillet 2020**.

Le Maire est ancien premier adjoint lors du mandat 2014-2020. Aujourd'hui, il représente la commune de Serches auprès de différentes instances, notamment à GrandSoissons Agglomération, en tant que Conseiller communautaire Délégué à l'économie, la stratégie numérique, le Smart Territoire et l'enseignement supérieur, mais également au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais et du Valois en tant que Vice-Président en charge de la transition écologique.

Le premier adjoint a été Conseiller municipal lors du précédent mandat (2014-2020) et le second adjoint lors des deux derniers mandats (2008-2020).

Sur les huit conseillers, **quatre hommes et quatre femmes**, deux d'entre eux ont déjà été conseillers municipaux sur la commune.

Les élus sont répartis géographiquement sur toute la commune, de façon à avoir au moins **un élu au plus proche de vous**. N'hésitez pas à les solliciter pour toutes vos questions.





**LALYS Loïc**  
Maire  
8 Place de la  
fontaine Conié  
**06.78.42.58.94**



**TASSIN Patrick**  
Second adjoint au  
Maire (Urbanisme,  
environnement & affaires  
sociales) et Président de la  
Commission Patrimoine &  
Environnement  
25 Rue du Moulin  
**07.70.32.49.91**



**CETNAROWSKI Evelyne**  
Conseillère Municipale  
Président de la  
Commission Animations  
8 Rue de la Grenouillère  
**06.03.49.69.72**



**BISTER Geneviève**  
Conseillère  
Municipale  
1 Hameau de Dhuizy



**LEJARS Sébastien**  
Conseiller Municipal  
3 Hameau du Tonkin



**NIQUE Maurice**  
Conseiller Municipal  
23 Rue principale



**TRIBOUILLOY Pascal**  
Premier Adjoint au  
Maire (travaux & voirie)  
Président de la  
Commission Travaux  
2 Hameau de Coursouris  
**06.24.72.57.54**



**FAROUX Nadia**  
Conseillère Municipale  
Vice-Présidente du Syndicat  
Scolaire Acy-Serches  
22 Rue principale  
**06.83.31.91.86**



**LEPAGE Jean-Marc**  
Conseiller Municipal  
Président de la Commission  
Informations & Numérique  
21 Rue principale  
**06.37.01.54.54**



**HACARD Raphaël**  
Conseiller Municipal  
5 Hameau du Mont de  
Soissons



**LOPES DOMINGUES  
Arlette**  
Conseillère Municipale  
12 Rue du Moulin

# Votre Action Sociale

Depuis la loi de décentralisation de 1986, l'Etat a transféré une partie de ses compétences en matière d'actions sociales vers les collectivités territoriales (région, département, commune).

Au niveau communal, l'action sociale consiste principalement à l'information et à l'aide dans la réalisation des dossiers en vue d'obtenir des aides sociales dans un changement d'environnement familial, mais aussi à lutter contre l'exclusion et à soutenir les populations les plus fragiles résidant sur le territoire communal.

A ce jour, les initiatives et décisions sont prises dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), établissement administratif public, présidé par le Maire de la commune, constitué de 4 conseillers municipaux, de 4 personnes résidant sur la commune et accompagnés de personnes souhaitant s'investir dans le domaine de l'action sociale.

**Depuis juillet 2020, l'action sociale au sein de la commune est administrée par :**

Loïc LALYS, Président du C.C.A.S.  
Patrick TASSIN  
Arlette LOPES DOMINGUES  
Maurice NIQUE  
Jean-Marc LEPAGE

Joëlle PIENNE  
Marie-Paule TASSIN  
Mathilde VIVET  
Bernard CERVEAUX  
Marie-Pierre FERTE  
Eric VATIN



Depuis juillet 2020, l'ensemble des membres sont à votre disposition quel que soit votre besoin et dans respect de la confidentialité des dossiers à traiter.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter :

Madame Arlette LOPES DOMINGUES

au 06.13.42.87.79

ou Madame Joëlle PIENNE

au 06.03.26.77.15..

Dans ces temps particulièrement troublés par la COVID-19, l'action sociale reste à votre écoute pour vos besoins spécifiques (masques adultes et enfants, gel hydroalcoolique, ...)

En décembre 2020, le C.C.A.S. de Serches a eu le plaisir de proposer à tous les enfants et adolescents âgés de moins de 15 ans une tasse garnie de chocolat et à toutes les personnes de plus de 67 ans un colis assorti de produits locaux, l'ensemble proposé par la société Paniette de Vailly-sur-Aisne.



# Calendriers 2021 et ramassages des ordures

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
					01 Jour de l'An	02 Basile	03 Geneviève	JANVIER
01	04 Odilon	05 Edouard	06 Epiphanie	07 Raymond	08 Lucien	09 Alix	10 Guillaume	
02	11 Paulin	12 Tatiana	13 Yvette	14 Nina	15 Rémi	16 Marcel	17 Roseline	
03	18 Prisca	19 Marius	20 Sébastien	21 Agnès	22 Vincent	23 Barnard	24 Fr. de Sales	
04	25 Conv. S. Paul	26 Paule	27 Angèle	28 Th. d'Aquin, Maureen	29 Gildas	30 Martine	31 Marcelle	

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
	01 Ella	02 Présentation	03 Blaise	04 Véronique	05 Agathe	06 Gaston	07 Eugénie	FÉVRIER
05	08 Jacqueline	09 Apolline	10 Arnaud	11 N.-D. Lourdes	12 Félix	13 Béatrice	14 Valentin	
06	15 Claude	16 Julienne	17 Alexis	18 Bernadette	19 Gabin	20 Aimée	21 P. Damien	
07	22 Isabelle	23 Lazare	24 Modeste	25 Roméo	26 Nestor	27 Honorine	28 Romain	
08								

Verte  
Emballages  
Ordures ménagères

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
09	01 Aubin	02 Charles le B.	03 Guénoé	04 Casimir	05 Olive	06 Colette	07 Félicité	M A R S 
10	08 Jean de Dieu	09 Françoise	10 Vivien	11 Rosine	12 Justine	13 Rodrigue	14 Mathilde	
11	15 Louise	16 Bénédicte	17 Patrice	18 Cyrille	19 Joseph	20 Alessandra	21 Clémence	
12	22 Léa	23 Victorien	24 Cath. de Suède	25 Humbert	26 Larissa	27 Habib	28 Gontran	
13	29 Gwladys	30 Amédée	31 Benjamin					

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
14				01 Hugues	02 Sandrine	03 Richard	04 Pâques	A V R I L 
15	05 Lundi de Pâques	06 Marcellin	07 J.-B. de la S.	08 Julie	09 Gautier	10 Fulbert	11 Stanislas	
16	12 Jules	13 Ida	14 Maxime	15 Paterne	16 Benoît-Joseph	17 Anicet	18 Parfait	
17	19 Emma	20 Odette	21 Anselme	22 Alexandre	23 Georges	24 Fidèle	25 Marc	
18	26 Alida	27 Zita	28 Jour du Souv.	29 Cath. de St.	30 Robert			

Verre  
Emballages  
Ordures ménagères

VERRE  
EMBALLAGES  
ORDURES MÉNAGÈRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						01	02
						Fête du Travail	Boris
18	03 Phil., Jacq.	04 Sylvain	05 Judith	06 Prudence	07 Gisèle	08 Victoire 1945	09 Pacôme
19	10 Solange	11	12	13 Ascension	14 Mathias	15 Denise	16 Honoré
20	17 Pascal	18 Éric	19 Yves	20 Bernardin	21 Constantin	22 Emile	23 Pentecôte
21	24 Lundi de Pentecôte	25 Sophie	26	27 Augustin	28 Germain	29 Aymar	30 Ferdinand
22	31 Visitation						



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		01	02	03	04	05	06
		Justin	Blandine	Kévin	Clotilde	Igor	Norbert
23	07 Gilbert	08 Médard	09 Diane	10 Landry	11 Barnabé	12 Guy	13 Antoine de P.
24	14 Elysée	15 Germaine	16 Aurélien	17 Hervé	18 Léonce	19 Romuald	20 Silvère
25	21 Rodolphe	22 Alban	23 Audrey	24	25 Prosper	26 Antheime	27 Fernand
26	28 Iréinée	29 Pierre, Paul	30 Martial				



Verre  
Emballages  
Ordures ménagères



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			01 Gilles	02 Ingrid	03 Grégoire	04 Rosalie	05 Raïssa
36	06 Bertrand	07 ●	08 Nativité N.-D.	09 Alain	10 Inès	11 Adelphe	12 Apollinaire
37	13 Aimé	14 La Croix	15 Roland	16 Edith	17 Renaud	18 Nadège	19 Émilie
38	20 Davy	21 ○	22 Maurice	23 Constant	24 Thécle	25 Hermann	26 Côme, Damien
39	27 Vinc. de P.	28 Venceslas	29 Michel	30 Jérôme			



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					01 Thér. de FE.	02 Léger	03 Gérard
40	04 Fr. d'Assise	05 Fleur	06 ●	07 Serge	08 Pélagie	09 Denis	10 Ghislain
41	11 Firmin	12 Wilfried	13 Géraud	14 Juste	15 Thér. d'Avila	16 Edwige	17 Baudoin
42	18 Luc	19 René	20 ○	21 Céline	22 Elodie	23 Jean de C.	24 Florentin
43	25 Crépin	26 Dimitri	27 Emeline	28 Simon, Jude	29 Narcisse	30 Bienvenue	31 Quentin



Verre  
Emballages  
Ordures ménagères



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
44	01 Toussaint	02 Défunt	03 Hubert	04 ● Charles	05 Sylvie	06 Bertille	07 Carine
45	08 Geoffroy	09 Théodore	10 Léon	11 Armistice 1918	12 Christian	13 Brice	14 Sidoine
46	15 Albert	16 Marguerite	17 Elisabeth	18 Aude	19 ○ Tanguy	20 Edmond	21 Prés. Marie
47	22 Cécile	23 Christ Roi	24 Flora	25 Cath. L.	26 Delphine	27 Séverin	28 Jacq. de la M.
48	29 Avent	30 André					



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
49			01 Florence	02 Viviane	03 François-Xavier	04 ● Barbara	05 Gérald
50	06 Nicolas	07 Ambroise	08 Imm. Conception	09 Guadalupe	10 Romaric	11 Daniel	12 Jeanne F.C.
51	13 Lucie	14 Odile	15 Ninon	16 Alice	17 Gael	18 Gatien	19 ○ Urbain
52	20 Théophile	21 Pierre Can.	22 Fr.-Xavière	23 Armand	24 Adèle	25 Noël	26 Etienne
	27 Jean	28 Innocents	29 David	30 Roger	31 Sylvestre		



Verre  
Emballages  
Ordures ménagères

Lundi      Mardi      Mercredi      Jeudi      Vendredi      Samedi      Dimanche

					01	02
					01 Jour de l'An	02 Basile
01	03 Geneviève	04 Odilon	05 Edouard	06 Epiphanie Raymond	07 Lucien	08 Alix
02	10 Guillaume	11 Paulin	12 Tatiana	13 Yvette	14 Nina	15 Rémi
03	17 Roseline	18 Prisca	19 Marius	20 Sébastien	21 Agnès	22 Vincent
04	24 Fr. de Sales	25 Conv. S. Paul	26 Paule	27 Angèle	28 Th. d'Aquin, Maureen	29 Gildas
04	31 Marcelle					30 Martine

JANVIER 2022



Verre



Emballages



Ordures ménagères



Verre



Emballages



Ordures ménagères

### Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# Guide des tris

## BAC JAUNE

Vendredi des semaines paires  
(sortie le jeudi soir)

- PLASTIQUES :  
Uniquement les bouteilles,  
bidons et flacons
- MÉTAUX :  
Boîtes, emballages, aérosols
- PAPIERS ET CARTONS :  
Magazines, journaux, cartons  
d'emballage et briques  
alimentaires

## BAC VERT

4<sup>ème</sup> lundi du mois  
(sortie le dimanche soir)

- VERRE D'EMBALLAGE :  
Bouteilles, canettes, bocaux,  
pots

## BAC BORDEAUX

Jeudi (sortie le mercredi soir)

- Tous les autres déchets non  
recyclables
- Tous les déchets pour  
lesquels vous doutez



- CONTENEUR À VERRES ET CONTENEUR "Le Relais"  
(textile, linge, chaussures, maroquinerie) : situés sur la route  
du Mont de Soissons, quelques dizaines de mètres après  
l'intersection avec la rue principale.
- DÉCHÈTERIES : Pour tous vos déchets spécifiques  
ouvertes du lundi au samedi de 8h00 à 18h15  
à Mercin-et-Vaux (18bis Route de Compiègne)  
à Villeneuve-Saint-Germain (Zone Industrielle, Rue Flandre-  
Dunkerque). **Accessible uniquement avec votre badge.**



GRANDSOISSONS  
AGGLOMÉRATION

# Urbanisme

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

N° Permis :

En date du :

Bénéficiaire(s) :

Nature des travaux :

Nom de l'architecte :

Surface de plancher autorisée :  m<sup>2</sup>

Hauteur de la/des construction(s) :  m

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la collectivité de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet (aménagement, rénovation, construction, démolition,...), il est fortement conseillé de prendre contact au préalable avec la mairie et avec les services de GrandSoissons Agglomération afin de vous simplifier les démarches et de vous aider à la réalisation de vos dossiers.

Parmi les principales autorisations d'urbanisme, le permis de construire qui concerne les constructions nouvelles - même sans fondation - de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ou de changement de destination peuvent également être soumis à permis.

**Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont soumis à déclaration préalable de travaux. Celle-ci est obligatoire :**

- Pour l'extension d'un bâtiment existant, quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup>.
- Pour des travaux modifiant l'aspect extérieur création ou changement d'une ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toit), changement de volets (matériau, forme, couleur) ou de toiture.
- Pour une construction nouvelle, indépendante du bâtiment d'habitation. (abri de jardin, barbecue, carport, garage,...)
- Pour le changement de destination d'un bâtiment, selon certaines conditions
- Pour toutes les clôtures, par délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2011.



L'église étant inscrite à l'inventaire des monuments historiques, les autorisations d'urbanismes peuvent être assorties de prescriptions particulières formulées par l'Architecte des Bâtiments de France pour les habitations se trouvant dans le périmètre de protection des 500 mètres autour de l'église, d'une part, et au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel et urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, pour toutes les autres habitations d'autre part.

Les nuances de peintures autorisées par l'Architecte des Bâtiments de France sont consultables en mairie.

# Informations pratiques et services

## Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- Le mardi de 14h30 à 19h30
- Le vendredi de 10h00 à 16h00

Les élus sont à votre écoute en mairie au cours de leur permanence, le mardi de 18h30 à 19h30, et à tout autre moment sur rendez-vous.

Pour toute demande ou renouvellement de documents d'identité, Vous pouvez vous adresser à la mairie de Braine (03.23.74.10.10).

## Le Transport à la demande (TàD)

La commune est desservie par 3 arrêts (Eglise, Necvin, Moulin) sur la ligne 8 Serches-Soissons du Transport à la Demande (TàD), opérationnelle du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Pour réserver votre trajet, vous pouvez appeler au 03 23 53 50 50 du lundi au samedi de 8h30 à 18h00 (Appel la veille pour les départs avant 11h00, et réservation en journée jusqu'à une heure avant le départ).

Les billets sont en vente en mairie et à la boutique TUS (8 rue de la Buerie, Soissons) par carnet de 10 tickets (12,50 €) ou à l'unité auprès du chauffeur (2,30€).

Plus d'informations en mairie et sur [mobilinfos.org](http://mobilinfos.org)

## Salles communales et matériels

La salle communale est proposée à la location. Sa capacité maximale est de 50 personnes : les tables, les chaises et la vaisselle pour 50 convives sont inclus dans la contrat. Les locations peuvent se faire en semaine et le week-end, sur une demie, une ou plusieurs journées. Elle est proposée aux familles, à titre gracieux, lors des obsèques célébrées à Serches.

La salle des associations peut également faire l'objet d'une location pour vos réunions.

Dix tables (dimension 2.20 m x 0.70 m) et vingt bancs de brasserie sont également proposés à la location.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un tarif préférentiel est mis en place pour les Serchois.

Pour plus d'informations sur les disponibilités et les tarifs, contactez la mairie.

## L'église

L'église est à votre disposition pour toutes vos cérémonies religieuses.

La mairie doit être informée de vos besoins au plus tôt pour réservation et pour entretien.

# Vos associations

## Les Renards en fêtes

Contact : 03.23.72.36.04 (Guy Dautrepe)  
Organisation de manifestations et d'événements festifs sur la commune

## Cartes en main

Contact : 03.23.72.35.66  
Activités ludiques le vendredi après midi dans la salle des associations de Serches

## Familles Rurales Acy-Serches

Contact : 03.23.72.38,34/06.28.91.63.40 (Audrey Romedenne)  
familles-rurales-acy-animation@laposte.net  
Activités Enfance 3-11 ans (Accueil de loisirs, Mercredi récréatif, aide au devoirs,...)  
Activités Jeunesse 12-17 ans  
Activités culturelles (sorties cabaret, café-théâtre,...)  
Activités séniors et intergénérationnelles (sorties, animations, jeux,...)  
Activités sportives et Loisirs :

- Poterie (Serches - Lundi, 18h00)
- Gymnastique (Acy - Mercredi, 20h30)
- Gymnastique douce (Serches - Mardi, 14h00)
- Arts plastiques (Acy - Mardi, 19h00)
- Guitare et Batterie (Acy - Vendredi, 17h et samedi, 13h)

Etc...

LE CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL NE PERMET PAS AU MOMENT DE LA PUBLICATION DE CE NUMÉRO DE PROGRAMMER UN CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2021 SUR LA COMMUNE DE SERCHES EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS COMMUNALES ET EXTRA-COMMUNALES.



# Vivre ensemble



## Les nuisances sonores

La règle fondamentale en matière de nuisances sonores est contenue dans le Code de la santé publique (article R 1334-31):

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».

De même, les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage bruyants, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ du lundi au samedi de 9 à 12h00 et de 14 à 19h00
- ▶ le dimanche de 10 à 12h00.



## Nos amis les animaux

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les aboiements ne doivent pas être une gêne pour les voisins de jour comme de nuit.

L'article R 622-2 du code pénal prévoit : « le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe ».

Par arrêté municipal n°18 en date du 24 septembre 2010, la divagation des chiens est interdite sur le territoire communal.

Par respect et hygiène, les chiens sont interdits dans le cimetière et nous vous remercions de ramasser les déjections de vos chiens sur l'espace public.

**OBJECTIF  
ZERO  
PHYTO**

## Entretien

La commune ayant adhéré à la charte « zéro-phyto » afin de préserver les ressources en eau et la biodiversité pour les générations futures, l'utilisation de toute forme de pesticides est formellement interdite sur le domaine public. Dans une démarche écologique et citoyenne, il est recommandé à chacun d'entretenir et de désherber les trottoirs et les fossés sur toute la longueur de votre propriété.

Il en est de même à l'intérieur du cimetière communal autour des tombes familiales, l'agent communal ne nettoyant que les allées communes.

# Recensement municipal

Nous avons pu constater dernièrement certaines difficultés pour mener à bien les différentes opérations sur la commune (Distributions de masques adultes et enfants, cadeaux de fin d'année pour les enfants et adolescents, colis des seniors, ...).

Ce constat impose donc de réaliser une mise à jour des bases de données dont nous disposons à la mairie, indispensable pour les événements à venir.

Par ailleurs, la commune souhaite s'appuyer dans les mois qui viennent sur les outils numériques pour pouvoir rendre service aux Serchoises et Serchois de façon plus efficace et plus rapide.

**AINSI, POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS VOUS PROPOSONS DE REMPLIR CE RAPIDE QUESTIONNAIRE ET DE LE RETOURNER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU DE LE RENDRE À VOTRE ÉLU DE PROXIMITÉ.**





# Covid



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



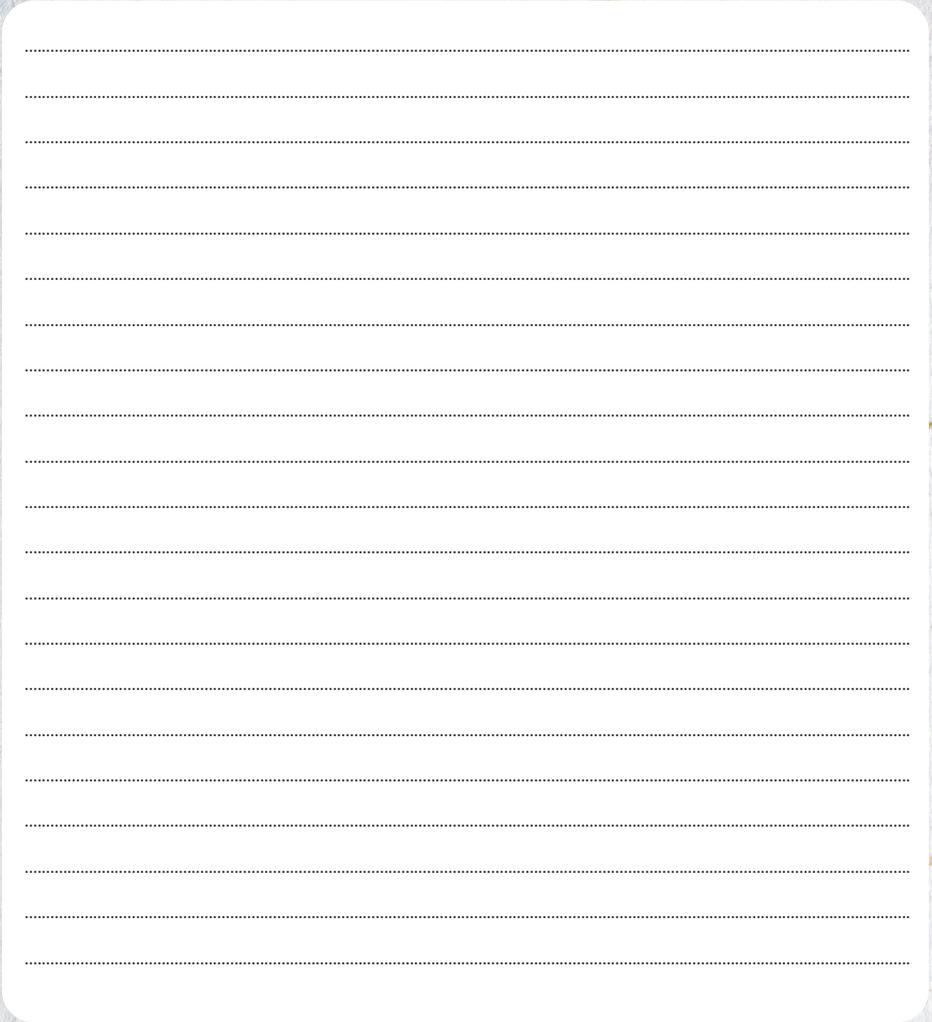
Saluer sans serrer la main



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Les élus du Conseil Municipal de Serches et les membres de l'Action Sociale restent à votre écoute et à votre disposition pour toute demande. N'hésitez pas à les contacter par téléphone (pages 5 et 7)

# Feuille de notes



A large white rounded rectangle containing 20 horizontal dotted lines for writing.

# Urgences & Numéros utiles

Sapeurs-Pompiers	18 et 112
Gendarmerie et Police – Secours	17
SAMU/SMUR	15
Samu social	115
Centre Hospitalier de Soissons	03 23 75 70 70
Centre anti-poison de Lille	0800 59 59 59
Allô Enfance Maltraitée	119
Jeunes Violence Ecoute	0 800 20 22 23
Violence conjugale	39 19
SOS Viols Femmes Informations	0 800 05 95 95
Croix Rouge Ecoute	0 800 858 858
Suicide Ecoute	01 45 39 40 00
Drogue Info Service	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0 811 91 20 20
Tabac Info Service	39 89
MIVILUDES (Sectes)	01 42 75 76 08
Fil Santé Jeunes	32 24
SIDA Info Service	0 800 840 800
Ecoute Sexualité Contraception	0 800 803 803
COVID-19	<a href="https://gouvernement.fr/info-coronavirus">gouvernement.fr/info-coronavirus</a>
SICAE (Electricité)	03 23 75 64 64
Suez Eau France	09 77 40 84 08
Protection Civile	03 23 59 05 16
Sous-préfecture de Soissons	03 60 09 80 00
GrandSoissons Agglomération	03 23 53 88 40
Mairie de Serches	03 23 72 47 77
Loïc Lallys	06 78 42 58 94
Pascal Tribouilloy	06 24 72 57 54
Patrick Tassin	07 70 32 49 91